



LIMINAIRE CDAS HAUTE SAVOIE/LEMAN du 04/03/2024

Le bureau national Solidaires finances a interpellé le président d'EPAF dans un courrier du 12/02/2024 indiquant que : « La liste des colonies de vacances proposées en juillet-août 2024 est en ligne depuis quelques jours, les inscriptions ne sont pas encore ouvertes et déjà, que de couacs, de déceptions et de discriminations ! Lors de la dernière AG en déc. 2023, EPAF avait certes annoncé que, pour cause de JO à Paris, les points de départs en colos en juillet et en août 2024 seraient régionalisés mais à aucun moment EPAF n'avait précisé que les pré-acheminements vers ces lieux de départs ne seraient ni organisés ni pris en charge financièrement par EPAF. Ainsi, le président de l'EPAF écrivait : « Pour l'été 2024, l'impossibilité à trouver une plateforme de regroupement des colons (les sites habituels en région parisienne comme Villepinte ou la Porte de Versailles sont indisponibles) ainsi que les contraintes en termes de transports nous ont amenés à organiser des points de regroupement régionalisés. » Rien de plus... Certes, les plateformes en Ile-de-France ne sont pas disponibles, mais pourquoi ne pas proposer à minima des pré-acheminements vers les villes de province qui constituent les points de départ ? Il nous semble que les JO n'ont pas lieu dans ces villes...

Dans ce courrier, SOLIDAIRES FINANCES a également affirmé à nouveau son opposition à la nouvelle procédure d'inscription pour les séjours enfants : "premiers arrivés, premiers servis", qui est discriminatoire pour un grand nombre de parents et de colons, notamment les fratries ; une procédure consensuelle qui permet un choix équitable pour tous les colons, sans exclusive, doit être mise en place. L'optimisation de trésorerie au moyen de la réservation en ligne et l'économie de personnel que cela engendre ne doivent pas se faire au détriment des usagers. D'autant plus que le site internet d'EPAF n'est pas en mesure de supporter toutes ces connexions simultanées à grande échelle : le site a buggé dès la mise en ligne des colos, qu'en sera-t-il le jour de l'ouverture des inscriptions, inscriptions dont l'ouverture est finalement repoussée au 21 février sans que nous sachions pourquoi. »

Le président d'EPAF a répondu notamment :

- « - que le montant de la Prime Forfaitaire de Transports (PFT) a été exceptionnellement augmentée de façon significative pour cet été 2024.
- que le choix d'avoir opté pour une inscription en ligne n'est en aucune façon lié à des considérations financières mais simplement à la volonté de moderniser et d'actualiser les process d'inscription afin de répondre aux attentes des ayant droits. Cette nouvelle formule a été testée pour les départs d'automne 2023 et a confirmé la pertinence de ce choix auprès de la grande majorité des bénéficiaires. »

Pourtant, concernant la prime forfaitaire de transport : même augmentée, elle est loin de couvrir le coût subi par les parents du 74 pour aller jusqu'à Lyon, point de départ le plus « proche » pour notre département, coût augmenté en cas de fratrie, par les départs échelonnés sur plusieurs jours suivant les types de colonies obligeant les parents à se rendre plusieurs fois sur Lyon et par le nombre de jours de congés que devront en plus poser les parents pour le pré-acheminement. Pour une famille de trois enfants avec des jours de départ différents et venant de Thonon ou Evian, c'est trois jours de congés pour les amener à Lyon pour les départs et 3 jours de congés pour les récupérer ?

Revenons sur l'équité et la pertinence de la nouvelle procédure de réservation :

Par mail du 01/02/2024 sur les messageries professionnelles, l'EPAF nous informe : ouverture des inscriptions en ligne pour les colonies le 15/02/24 à **9h**

Par mail du 09/02/2024 sur les messageries cette fois personnelles, l'EPAF indique un report des inscriptions du 15/02/24 au 21/02/24. Aucune indication de l'horaire. Tout le monde suppose donc **9h** comme indiqué sur le flyers du mail du 01/02/2024

C'est en catimini la veille du 21/02 à 15h00 que nous recevons sur nos messageries personnelles un mail sur les horaires de séjours à l'étranger avec indication en tout bas de page que les inscriptions débiteront à 7h00 !

Donc entre ceux qui ne passent pas leurs journées sur leur boîte mail (et nous sommes nombreux dans ce cas) qui n'ont donc pas vu le message de la veille des inscriptions à 15h, et ceux qui ont vu le message mais qui, n'étant pas concernés par un départ à l'étranger n'ont pas lu les dernières petites lignes du mail, nombreux n'ont pas eu l'information que les réservations débutaient à 7h du matin et non à 9h comme annoncé ! Pour un système premier arrivé, premier servi c'est un sérieux Couac d'équité!

Nous étions donc nombreux à nous connecter seulement à 9h alors que les réservations devaient débiter à 7h !

Les premiers connectés à 7h ont pu prendre les premières places et comme c'était prévisible (et heureusement pour le coup), la plateforme a buggé et le site est resté en maintenance jusqu'à environ 8h30 !

Pourtant, à 8h55, à titre d'exemple, il ne restait déjà plus, pour la tranche d'âge 12/14 ans de la région AURA, que 5 places sur la colonie au Portugal, 3 places sur la colonie équitation, 3 places sur la colonie en Belgique et à 9h11 la Croatie était complète !

Dire que la note d'orientation pour l'action sociale ministérielle 2024 indiquait que l'offre de séjours pour enfants serait maintenue à haut niveau de façon à permettre de satisfaire l'ensemble des demandes ! Nous n'avons clairement pas la même conception du haut niveau !

Et comment peut-on parler d'équité pour les fratries dans un système premier arrivé, premier servi ?

Ce système place les parents devant l'obligation de choisir lequel de leurs enfants ils vont inscrire en premier, lequel aura plus de chance d'avoir la colo de son choix (surtout quand par exemple il n'est proposé que 8 places pour l'ensemble de la région AURA sur une colo (colo équitation n° 4203)) et lequel devra se contenter de ce qu'il reste parce qu'à 9h11, certaines colos sont déjà complètes ? Équité vous disiez ?

Et comment font les parents travaillant à l'accueil des contribuables (comme dans un SIP) pour être à 9h sur la plateforme de réservation ? Il faut là encore poser une demi-journée de congés, situation compliquée pour poser un congé non prévu dans les plans de congés, en pleines vacances scolaires quand l'effectif du service est déjà réduit par ceux qui sont en congés sur cette première semaine de congés et quand le jour d'inscription est décalé au dernier moment ?

Est ce que tout cela a été vraiment été réfléchi ?

Nous voulons également revenir sur la déception de nos enfants eu égard à la pauvreté des choix de colos proposés cette année et les informations contradictoires affichées sur le site et dans les mails de l'EPAF :

Pour exemple : pour un enfant de 13 ans (tranche d'âge 12/13 ou 12/14), avec départ de Lyon, pour une colo au mois de juillet, le moteur de recherche (quand il accepte de fonctionner) nous proposait 11 choix. **Pourtant, à bien y regarder de plus près**, deux des choix étaient erronés (pays scandinaves) puisque le départ depuis Lyon n'était qu'en août alors que nous avons sélectionné « juillet » (sic). Une autre colo ne propose que 8 places pour toute la région AURA , soit quasi mission impossible d'y avoir accès ! et une autre se situe à Annecy.....sympa la colo pour découvrir Annecy pour nos enfants de Haute Savoie ? Cela a t il été encore une fois réfléchi ?

Donc finalement, à bien y regarder, seulement 7 vrais choix de colo.

Regardons encore de plus près et pour avoir droit à une colo de 17 ou 19 jours (les autres étant des colos courtes), **finalement il ne reste que 5 choix pour tous les enfants de la région AURA** deux en France si votre enfant aime le kart ou la plongée sous marine, une au Portugal, une en Belgique et une en Croatie.

C'est donc souvent un choix par défaut plutôt que par envie que nos enfants ont fait.

De plus, si nous regardons le mail envoyé par EPAF la veille des inscriptions à 15h, et qui donne les horaires indicatives de départs des colos à l'étranger, nous découvrons avec stupéfaction sur le tableau départ de LYON en juillet, des horaires de départ en avion pour la Finlande (9260), l'Islande (9262), la Bulgarie (9257), Malte (9255), les Açores (9246), l'Estonie (8278), l'Italie (9254)... autant de colonies non proposées sur le site au départ de LYON en juillet..... Incompréhension et déception des enfants devant le choix plus que restreint qui leur a été finalement proposé .

Le système proposé cette année, en plus d'être décevant en matière de choix pour les enfants, reste inéquitable en termes de coût de pré-acheminement pour les familles, et en termes d'accès à la réservation.

EPAF est une association à caractère social, mais nous perdons de plus en plus de vue le caractère social.

Tous les enfants de tous âges doivent pouvoir bénéficier d'une offre de colonie suffisante dans l'Hexagone ou en Europe sans que cela devienne le parcours du combattant pour les parents en matière d'organisation, pour les inscrire, les accompagner au point de départ et pour aller les chercher au point d'arrivée.